

# Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides 2021-2026

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS – ÉTAT D'AVANCEMENT AU 31 MARS 2022

**Coordination et rédaction**

Secrétariat à la condition féminine

**Pour toute information :**

Secrétariat à la condition féminine  
905, avenue Honoré-Mercier, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5M6  
Téléphone : 418 643-9052  
Télécopieur : 418 643-4991  
Courriel : [scf@scf.gouv.qc.ca](mailto:scf@scf.gouv.qc.ca)

**Ce document peut être consulté**

**sur le site Web du Secrétariat à la condition féminine :**

[www.scf.gouv.qc.ca](http://www.scf.gouv.qc.ca)

**© Gouvernement du Québec**

Secrétariat à la condition féminine

ISBN 978-2-550-92331-2 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

22-800-02\_w2

## Table des matières

Introduction.....	5
Suivi de la mise en œuvre des Actions prioritaires – État d’avancement au 31 mars 2022 .....	6

## Liste des abréviations, des sigles et des acronymes

**CSEP** : Cadre de suivi et d'évaluation préliminaire

**DPCP** : Directeur des poursuites criminelles et pénales

**ETC** : Équivalents temps complet

**MAMH** : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

**MH** : Maison d'hébergement

**MH2** : Maison d'hébergement de 2<sup>e</sup> étape

**MJQ** : Ministère de la Justice du Québec

**MSP** : Ministère de la Sécurité publique

**MSSS** : Ministère de la Santé et des Services sociaux

**PSL-U** : Programme de supplément au loyer d'urgence

**RRSSSN** : Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik

**SCF** : Secrétariat à la condition féminine

**SHQ** : Société d'habitation du Québec

**SSSP** : Structure de services de soutien partagés

## Introduction

Au printemps 2021, le gouvernement du Québec a annoncé le lancement des [Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides 2021-2026](#) (Actions prioritaires) sous la coordination de la vice-première ministre, avec l'accompagnement de la ministre responsable de la Condition féminine et la participation du ministre de la Justice, du ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, du ministre responsable des Affaires autochtones, de la députée de Lotbinière-Frontenac et du député de Chauveau.

Malgré les nombreuses actions<sup>1</sup> en cours en matière de lutte contre la violence conjugale et la violence faite aux femmes de manière plus globale, le Québec a été secoué en 2021 par une vague de féminicides, un nombre important de femmes ayant perdu la vie dans un contexte de violence conjugale. Plusieurs intervenantes et intervenants estiment que le contexte d'urgence sanitaire lié à la pandémie mondiale de COVID-19 n'est pas étranger à l'augmentation des homicides conjugaux observée au cours de l'hiver 2021. Ce phénomène sans précédent commandait ainsi une action rapide, forte et concrète du gouvernement.

Les Actions prioritaires représentent des investissements de 222,9 millions de dollars sur cinq ans et comptent 13 actions, dont 4 touchent spécifiquement les populations autochtones.

Ce document présente l'état d'avancement des Actions prioritaires en date du 31 mars 2022 et permet de constater que l'ensemble des actions sont en cours de réalisation, que certaines se réalisent en continu, que 5 d'entre elles ont déjà permis d'atteindre les cibles globales pour l'ensemble de la durée de la mise en œuvre prévue (de 2021 à 2026).

---

<sup>1</sup> La [Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021](#); le [Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023](#); le [Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025](#); le [Plan d'action pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022](#).

## Suivi de la mise en œuvre des Actions prioritaires – État d’avancement au 31 mars 2022

Action	Ministère ou organisme responsable	Cibles 2021-2022	État de réalisation	Cibles globales (pour 2026)
1. Augmenter l’offre de services externes et le nombre de places des maisons d’hébergement	MSSS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 147 places créées ou consolidées au 30 septembre 21</li> <li>• 193 places d’ici le 31 mars 2022</li> <li>• Augmenter le nombre d’équivalents temps complet (ETC)</li> </ul>	<p><i>Données préliminaires. Les redditions de comptes complètes des organismes seront reçues à l’été 2022.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 171 places créées ou consolidées</li> <li>• 296 nouveaux (ETC) embauchés depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021</li> <li>• Plus de 100 000 heures de services externes ajoutées depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021</li> <li>• Offre de services externes augmentée dans toutes les régions</li> </ul>	Création et maintien de 193 places et augmentation de l’offre de services externes.
	SHQ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ajouter 56 unités en maisons d’hébergement de 2<sup>e</sup> étape (MH2), via AccèsLogis Québec et AccèsLogis Montréal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 32 nouvelles unités (MH2) réalisées (un projet à Saint-Raymond de 12 unités, un projet à Repentigny de 6 unités et un projet à Québec de 14 unités)</li> </ul>	Ajout de 236 unités en MH2.
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 100 unités Programme de supplément au loyer d’urgence (PSL-U)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distribution des 100 unités faite aux offices d’habitation</li> <li>• Les maisons d’hébergement ont été invitées à soumettre les dossiers des femmes admissibles</li> </ul>	Augmentation de 100 unités PSL-U réservées aux femmes victimes de violence conjugale et maintien.
2. Augmenter le financement des organismes d’aide aux hommes violents et mise en place d’une application numérique	MSSS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution des listes d’attente (cible chiffrée à venir ultérieurement)</li> <li>• Augmentation du nombre d’ETC</li> <li>• Mise en place de l’application numérique</li> </ul>	<p><i>Données préliminaires. Les redditions de comptes complètes des organismes seront reçues à l’été 2022.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution de 30 % du nombre de personnes sur les listes d’attente pour l’obtention d’un suivi de groupe ou individuel entre le 31 mars 2021 et le 31 mars 2022 (passant de 1 385 personnes à 970 personnes)</li> <li>• Diminution de 32 % du délai moyen d’attente pour l’obtention d’un suivi, passant de 10,6 semaines en mars 2021 à 7,5 semaines en mars 2022</li> </ul>	Augmentation de l’offre de services, accélération du délai de réponse et mise en place d’une application numérique.

Action	Ministère ou organisme responsable	Cibles 2021-2022	État de réalisation	Cibles globales (pour 2026)
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• 72 ETC embauchés</li> <li>• L'élaboration de l'application numérique se poursuit et sera mise en ligne à l'été 2022. Un lancement à l'automne est envisagé.</li> </ul>	
3. Pérenniser et bonifier le financement des cellules d'intervention rapide intersectorielles, en développer de nouvelles dans toutes les régions	SCF	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consolidation des 8 cellules existantes</li> <li>• Lancement d'un appel de projets menant au financement de 21 nouvelles cellules</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 cellules consolidées</li> <li>• 17 nouvelles cellules financées</li> </ul>	Consolidation ou création de 40 cellules <sup>2</sup> et présence d'un mécanisme de gestion de risque dans toutes les régions.
4. Déployer de nouvelles activités qui consolideront l'intervention de l'organisme SOS violence conjugale	MJQ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un nouveau système téléphonique plus performant</li> <li>• Système de clavardage et de textos disponible 24/7</li> <li>• Application mobile sur la disponibilité en temps réel dans les maisons d'hébergement (MH)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nouveau système téléphonique n'est pas encore installé (prévu pour l'automne 2022).</li> <li>• Le clavardage et le service de textos sont en fonction.</li> <li>• L'application a été installée sur 70 tablettes en voie d'être distribuées dans les régions de Laval, de la Montérégie, de Lanaudière, des Laurentides et de la Capitale-Nationale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un nouveau système téléphonique plus performant.</li> <li>• Système de clavardage et de textos disponible 24/7.</li> <li>• Accessibilité de l'application mobile dans une centaine de MH.</li> </ul>
5. Faciliter la sortie d'un milieu dangereux pour les personnes victimes en couvrant des dépenses liées au transport et à l'hébergement	MJQ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implantation dans 4 régions et préimplantation dans 3 régions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implantation effectuée dans 4 régions, soit Laval, Montérégie, Lanaudière et Laurentides.</li> <li>• Phase de préimplantation dans 4 régions, soit Capitale-Nationale, Montréal, Outaouais et Estrie.</li> </ul>	Aide financière d'urgence disponible dans 16 régions.
6. Ajouter des effectifs au sein des corps de police et des services correctionnels	MSP	<p><u>Volet A</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 15 ententes de financement conclues concernant le déploiement de nouveaux effectifs dans les corps de police</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 18 ententes ont été conclues avec des corps de police municipaux et les projets sont en cours de déploiement. Un projet avec la Sûreté du Québec est en cours de réalisation.</li> </ul>	15 ententes de financement conclues et 30 nouveaux effectifs déployés au sein des corps de police.

<sup>2</sup> La cible de 40 cellules créées ou consolidées ne sera pas atteinte, considérant que certaines cellules couvrent un plus grand territoire que celui qui était prévu. En effet, certaines cellules couvrent plusieurs municipalités régionales de comté ou même une région entière. La couverture de l'ensemble des régions du Québec sera priorisée plutôt que l'atteinte d'un nombre spécifique de cellules.

Action		Ministère ou organisme responsable	Cibles 2021-2022	État de réalisation	Cibles globales (pour 2026)
			<ul style="list-style-type: none"> <li>30 nouveaux effectifs déployés au sein des corps de police</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les ententes visent un total de 38 nouveaux effectifs.</li> </ul>	
			<p><u>Volet B</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Implantation du Service d'évaluation des personnes accusées en matière de violence conjugale au stade de la mise en liberté provisoire dans toutes les régions du Québec</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En date du 1<sup>er</sup> juin 2021, le Service est disponible dans toutes les régions du Québec.</li> <li>Depuis le début de l'année 2021-2022 (mars à février inclusivement), 316 évaluations ont été produites à l'échelle provinciale.</li> </ul>	Service disponible dans toutes les régions du Québec.
7. Ajouter des effectifs au Directeur des poursuites criminelles et pénales		DPCP	<ul style="list-style-type: none"> <li>Affichage des postes, entrevues d'embauche et embauche de procureures et procureurs et de personnel administratif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>35 procureures et procureurs embauchés</li> <li>Embauche de 10 ressources administratives en cours</li> </ul>	Ajout et formation d'effectifs au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP).
8. Désigner des procureurs pour traiter les dossiers suivant le principe de la poursuite verticale (un seul procureur du début à la fin)		DPCP	<ul style="list-style-type: none"> <li>Désignation de 35 procureures et procureurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>35 procureures et procureurs additionnels ont été embauchés dans le cadre de l'action 7 ci-dessus.</li> <li>L'embauche de procureures et procureurs additionnels permet d'assurer la poursuite verticale partout au Québec, sauf dans les cours itinérantes.</li> </ul>	Désignation de 45 procureures et procureurs additionnels et principe appliqué dans 75 % des régions (sauf dans les cours itinérantes).
9. Renforcer le rôle de coordination du Secrétariat à la condition féminine afin de réaliser les engagements gouvernementaux		SCF	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dépôt du cadre de suivi et d'évaluation préliminaire (CSEP) pour les Actions prioritaires au Secrétariat du Conseil du trésor</li> <li>Dépôt de l'état de situation après 6 mois pour les Actions prioritaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dépôt du CSEP réalisé à l'hiver 2022.</li> <li>L'état de situation après 6 mois est réalisé (interne au gouvernement).</li> <li>Le premier état de situation annuel public est réalisé (en date du 31 mars 2022).</li> <li>Création d'une nouvelle direction consacrée aux dossiers de violence sexuelle et de violence conjugale.</li> <li>Embauche de 3 effectifs additionnels au SCF.</li> </ul>	État de situation après 6 mois et suivis annuels.
<b>Volet autochtone</b>	A1. Rehausser le financement des maisons d'hébergement	MSSS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation du financement à la mission globale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>8 maisons d'hébergement d'urgence autochtones ont bénéficié d'une augmentation de financement.</li> </ul>	Augmentation et récurrence du financement à la mission globale.

Action	Ministère ou organisme responsable	Cibles 2021-2022	État de réalisation	Cibles globales (pour 2026)
d'urgence autochtones				
A2. Soutenir des services de proximité culturellement pertinents pour accompagner dans leur guérison les hommes et les femmes autochtones	SCF	<ul style="list-style-type: none"> <li>5 initiatives pluriannuelles « Hommes et guérison » sont soutenues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les crédits associés à cette mesure ont été investis dans l'appel d'intention 2021-2022 – Violences sexuelles et violence conjugale et familiale en contexte autochtone lancé le 8 septembre 2021.</li> <li>15 projets ont été financés en mars 2022 dans le volet « Hommes et guérison » de l'appel d'intention.</li> </ul>	5 initiatives pluriannuelles sont soutenues dans le volet « Hommes et guérison ».
<p><i>SCF : projets principalement en prévention, sensibilisation et intervention auprès des hommes</i></p> <p><i>MJQ : projets d'intervention auprès des hommes et de leur entourage en ciblant davantage les clientèles judiciairisées</i></p>	MJQ	<ul style="list-style-type: none"> <li>3 collectivités bénéficient de cette mesure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'appel de propositions a été lancé le 8 décembre 2021.</li> <li>En mars 2022, le ministre a annoncé à 4 organismes que leur proposition avait été retenue.</li> </ul>	9 collectivités bénéficient de cette mesure.
A3. Soutenir le développement d'une offre de services de prévention et d'intervention culturellement pertinente et sécurisante en matière de	MSSS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consultation des représentantes et représentants de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSSN)</li> <li>Amorce des travaux de développement d'une nouvelle ressource d'hébergement d'urgence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consultation des représentantes et représentants de la RRSSSN</li> <li>Amorce des travaux de développement d'une nouvelle ressource d'hébergement d'urgence</li> </ul>	2 volets d'hébergement sécurisés sont déployés. 1 volet d'hébergement sécurisé dans une nouvelle ressource (Kangirsuk) est déployé. 1 maison de 2 <sup>e</sup> étape (Puvirnituk) est développée.

Action	Ministère ou organisme responsable	Cibles 2021-2022	État de réalisation	Cibles globales (pour 2026)	
	violence conjugale et familiale au Nunavik				Les services de soutien aux hommes sont bonifiés.
	A4. Ajouter du personnel en violence conjugale au sein de corps de police autochtones	MSP	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'une structure de services de soutien partagés (SSSP)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entente conclue pour la mise en place de la SSSP. La SSSP est en place au sein de l'Association des Directeurs de Police des Premières Nations et Inuits du Québec.</li> <li>Appel de projets visant l'augmentation des effectifs lancé en septembre 2021. Plusieurs projets soumis par les corps de police autochtones.</li> <li>Cinq projets évalués et recommandés pour conclusion d'une entente devraient s'amorcer en 2022-2023.</li> </ul>	10 nouveaux effectifs en violence conjugale en place au sein des corps policiers autochtones.

**Secrétariat  
à la condition  
féminine**

**Québec** 

